

*Pour info
Cordoba*

Jacques DELOL

Ing. dipl. de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile
Ing. en chef des Ponts et Chaussées (R)

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

**79, rue de la Santé
75013 Paris**

2008-06-05

à

**Madame Sylvie DUCAMP
Directrice de l'agence FONCIA Gobelins
42, rue de la colonie
75013 Paris**

Madame,

Avant toute chose, veuillez trouver ci-joint un chèque correspondant au dixième appel concernant l'ascenseur, paiement différé par erreur (que je sais reconnaître).

Mais venons-en à l'objet essentiel de ma lettre : la communication.

Je vous ai adressé le 17 mai un mèl vous demandant d'enquêter sur le problème de la panne d'ascenseur survenue au 79, rue de la santé du 10 au 12 mai. Quid ?

Est-ce une tactique Foncia de ne jamais répondre aux questions légitimes des copropriétaires ?

Dans une réponse à une lettre précédente en date du 04 avril (recommandée) monsieur Droyaux m'a reproché mon agressivité. Mon intention n'est pas de le suivre sur le terrain de la polémique et de ses états d'âme. Je demande simplement à ce monsieur qu'il accomplisse les taches pour lesquelles nous le payons, à savoir une bonne gestion de la copropriété.

Je rappelle les termes essentiels de ma lettre du 04 avril:

- qu'avez-vous fait au sujet de la sécurité incendie ? RIEN
- quelle suite avez-vous donné au problème de la VMC dans les cuisines ? l'affaire va s'enliser.
- qu'avez-vous fait pour nous tenir au courant des agissements du syndicat de l'union dont nous devrions avoir connaissance des ordres du jour et des PV de réunion ? RIEN
- concernant les travaux de la dalle vous avez pris au sein du syndicat de l'union une décision, sans aucun mandat de la copropriété ; décision que vous avez voulu faire entériner au cours d'un simulacre de vote en assemblée générale. Qu'en est-il des questions précises que je vous ai posées ? RIEN (1)
- des graffitis persistent sur un mur depuis ... longtemps ; qu'avez vous fait ? RIEN (2)

- vous savez que dans certaines conditions météo particulières l'eau de pluie pénètre dans les caves par les cheminées d'aération. Qu'avez vous fait ? RIEN
- par contre vous avez votre os à ronger avec le contrat de gardiennage ce qui nous conduit à une situation désagréable de mécontentement récurrent. Vous savez que ce contrat est mal rédigé, irréaliste et dont certaines tâches prévues ne peuvent pas être réalisées (au dire d'un spécialiste en la matière, très crédible) QUID ? (3)

Fin de citation.

Commentaires rajoutés ce jour :

- (1) il s'agit du texte du marché définitif, des éventuels avenants, du CCTP et des PV de recette, auxquels j'ajoute le PV de délibérations du syndicat de l'union sur lequel figure la prise de décision.
- (2) la situation s'aggrave !
- (3) la lettre des avocats des gardiens, dont je viens de prendre connaissance ce matin, et sur laquelle je ne porterai pas de jugement, est bien une manifestation du malaise et de l'insatisfaction actuels.

Par ailleurs, j'ai formulé quelques remarques concernant le projet d'enquête. Aucun écho ! Peut-être parce que j'ai proposé d'y ajouter quelques questions du genre:
Êtes-vous satisfait de l'action de votre syndic concernant :

- l'entretien du jardin
- l'enlèvement des tags
- les problèmes sécuritaires
- etc. ... etc.

Je vous signale aussi que je n'ai toujours pas les contrats (réclamés) concernant le jardinage et le nettoyage des abords, le chauffage et, la surveillance/sécurité de la copropriété.

En espérant, madame, que cette fois j'obtiendrai satisfaction, sans avoir recours à d'autres démarches, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

P.S. : les travaux de l'ascenseur du 79 semblent être interrompus ???
aurons-nous un jour les PV des dernières réunions du conseil syndical ?